

## Conditions générales de réservation

La réservation devra préciser le nom, prénom et date de naissance des participants. Le signataire, responsable des autres participants, doit être majeur et présent tout au long du séjour. La réservation doit être accompagnée d'un acompte de 30% du montant de votre séjour. Une confirmation détaillée du séjour vous sera adressée, avec les informations pratiques ainsi que le solde du séjour à payer :

- 30 jours avant l'arrivée pour le locatif,
- À l'arrivée, pour un séjour sur emplacement camping du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août,
- Au plus tard la veille du départ, aux heures d'ouverture de l'accueil, pour un séjour sur emplacement camping hors période scolaire.

Pour les réservations d'hébergements locatifs effectuées moins d'un mois avant la date d'arrivée, le règlement intégral doit être versé au moment de la réservation.

En cas de défaut de règlement, la réservation sera considérée comme annulée. L'acompte versé reste acquis au camping.

**Mode de règlement :** chèque à l'ordre du Montet d'Oléron, CB, paiement à distance par CB, espèces ou chèques vacances. Pour les emplacements camping, seuls les espèces, cartes bancaires (mini 15€) ou les chèques vacances sont acceptés à l'arrivée.

**Assurance annulation et interruption:** Il est recommandé de souscrire une assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour en cas d'annulation. Nous vous proposons une assurance facultative « Annulation et Interruption » dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert en cas de sinistre couvert. En cas d'annulation, vous devez nous avertir de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ, par courrier ou par mail, ainsi qu'aviser l'assureur dans les 48h ([www.campeze-couvert.com](http://www.campeze-couvert.com)) et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Les conditions générales sont consultables sur notre site ou disponibles par courrier sur simple demande.

La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour. Elle est non remboursable.

**Retard ou non occupation :** en cas de retard, veuillez nous en aviser par téléphone ou mail. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement ou la location pourrait être attribué à un autre client dès le lendemain 12h. L'acompte et le solde ne seront pas remboursables.

En cas d'arrivée retardée impliquant le maintien de l'emplacement ou location, il n'y aura pas de déduction ou remboursement de ces journées.

En cas de départ anticipé du fait du locataire sur réservation d'un emplacement camping ou locatif, aucun remboursement n'est effectué quel que soit le motif. (cf. assurance annulation)

**Arrivée :** pour chaque arrivée une pièce d'identité sera demandée.

Les arrivées en juillet et août : entre 14h et 19h pour les emplacements et entre 16h et 19h pour les locatifs.

Arrivée week-end et séjours hors vacances scolaires : de 14h30 à 18h

**Locatifs, conditions et caution :** à votre arrivée, un inventaire détaillé vous sera remis. Il vous appartiendra de contrôler chaque élément (état de l'équipement, accessoires, vaisselle, etc...) et signaler aussitôt en réception toute anomalie. Il ne sera pas tenu compte des réclamations tardives.

Une caution de 200 euros couvrant les éventuelles dégradations sur le logement ou équipement et une caution de 50 euros couvrant le nettoyage du locatif non réalisé devront être déposées à votre arrivée par carte bancaire, chèque ou espèces. Ces cautions vous seront restituées à votre départ, après vérification du locatif.

En cas de dégradations sur le logement ou équipement, le coût du remplacement ou de remise en état vous sera facturé à votre départ.

En cas de bris de vaisselle, nous vous remercions de ne pas racheter de la vaisselle dépareillée. Venez le signaler à la réception pour remplacement immédiat si stock disponible.

**Départ des locatifs :** départ entre 8h et 10h. Le nettoyage du locatif devra être effectué par vos soins, sauf si vous avez souscrit l'option forfait ménage, hors vaisselle.

**Occupation des hébergements et emplacements.** Le nombre de locataires ne peut être supérieur au nombre indiqué sur la réservation. Quel que soit le nombre d'occupant : 1 seul véhicule par emplacement (un parking gratuit à l'entrée du camping est également disponible).

**Locatifs non-fumeur :** Voir règlement intérieur. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locatifs.

**Animaux :** Voir règlement intérieur. Seuls les chiens sont acceptés, sauf ceux de catégories 1 et 2. Il n'est pas autorisé de laisser votre animal seul dans un hébergement ou à l'extérieur sur l'emplacement camping, même attaché. Pour protéger le locatif, vous devez prévoir le couchage de votre animal. Les couettes, couvertures, canapés et lits lui sont interdits. Les déjections accidentelles dans le camping doivent être ramassées.

Attention les animaux sont interdits sur toutes les plages de l'île d'Oléron du 15 juin au 15 septembre entre 8h30 et 20h.

**Droit à l'image :** Lors de votre séjour au camping Le Montet d'Oléron, vous êtes susceptible d'être photographié ou filmé pour la conception de nos brochures ou l'illustration de notre site internet. Si vous ne souhaitez pas être photographié ou filmé, il vous suffit de le signaler par écrit à la réception à votre arrivée.